



Confrérie Roquebrunoise

Côtes de Provence

19, rue du Bélier, Les Chênes Verts

83520 Roquebrune-sur-Argens

**CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE
DU 19 JANVIER 2018 – 11 h 30**

Lieu : au siège de l'Association

Présents : Annie Siboulet, François Siboulet, Huguette Trommenschlager,

DESENGAGEMENT DE DEUX ADMINISTRATEURS ET D'UNE ADHERENTE POUR L'ORGANISATION DU CHAPITRE DU 28 JANVIER 2018

Par mail, le 18 janvier 2018, Guy Forêt, administrateur et Grand-Maître, son épouse Josyane Forêt, administratrice et Mme Nicole Laugier, adhérente, ont fait part à François Siboulet et à toutes les Confréries PACA invitées, qu'ils se retiraient de l'organisation du Chapitre. Cette décision a été suivie de :

- l'annulation par Nicole Laugier de toutes les animations prévues ce jour-là ;
- de son côté, M. Forêt a rendu tous les lots récoltés auprès des Vignerons de Roquebrune pour la tombola du chapitre

Les autres membres du Conseil d'administration ont donc décidé de se réunir au plus vite et de façon extraordinaire afin de décider de la poursuite ou non de la manifestation du 28 janvier au village.

Après avoir listé les avantages, les inconvénients d'une annulation à 10 jours à peine de la date prévue, les membres du Conseil ont décidé de poursuivre l'organisation du chapitre du 28 janvier 2018, puisque le traiteur ne pouvait plus être décommandé. François Siboulet enverra après la réunion un mail à toutes les Confréries inscrites pour les informer que le chapitre est maintenu.

Une mobilisation a eu lieu tout à fait naturellement et le Conseil a décidé :

- de repasser chez les Vignerons de Roquebrune pour récupérer les lots qu'ils avaient offerts à la Confrérie (Huguette Trommenschlager),